

Paris, le 27 mars 2014

EUROMEDIS éligible au PEA PME

La société EUROMEDIS confirme son éligibilité au PEA PME conformément au Décret n° 2014-

283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre

2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : moins de 5 000

salariés, d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de

bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

Euromedis Groupe, acteur majeur de l'industrie des Dispositifs Médicaux et de l'Assistance

Médicale à Domicile en France, a réalisé sur le 1^{er} semestre 2013/14, un chiffre d'affaires de

37,2 M€, contre 37,9 M€ au S1 2012/13, pour une marge opérationnelle de 5,2 % en hausse de

1,3 point et compte 255 collaborateurs.

Sur l'ensemble de l'exercice qui sera clos le 31 juillet prochain, le Groupe anticipe une hausse de

ses ventes de l'ordre de 1,5 à 2% et un résultat opérationnel en croissance de plus de 30%,

autour de 6 % du chiffre d'affaires.

EUROMEDIS GROUPE est un acteur majeur de l'industrie des Dispositifs Médicaux et de l'Assistance Médicale à Domicile en France, à travers la conception de produits à usage unique et la vente de produits médicaux et de services associés pour les professionnels de la Santé, les collectivités médicales et les particuliers.

EURONEXT Paris Compartiment C - ISIN FR0000075343 - EMG REUTERS : EUMD.PA - BLOOMBERG : EMG:FP

Pour toute information complémentaire : www.euromedis-groupe.fr Jean-Pierre Roturier : 03 44 73 83 60 / Asset Com : 01 41 22 90 95